

Marion d'Elissagaray et
Michelle Gyte organisent depuis de
nombreuses années, dans le cadre de
l'Association Parole et Racines, des
sessions Bible et Argile.

Ces « sessions-retraites » offrent un approfondissement de la parole biblique portant une attention particulière aux racines juives de la foi chrétienne. Des ateliers terre sont vécus en complémentarité, permettant une approche corporelle, sensible, créative et vivifiante de la Parole.

Marion et Michelle sont par ailleurs potières professionnelles à Saint Palais (Pays Basque) depuis 1993. Elles animent et forment, le plus souvent à la demande, des groupes variés, tant dans les domaines éducatif que spirituel.

Vous trouverez sur leur site <a href="https://www.parole-et-racines.asso.fr">www.parole-et-racines.asso.fr</a>
de plus amples renseignements sur leur parcours, leur projet et leur travail ou par téléphone au 05 59 65 83 77



# 2024 ðu 8 au 13 août ou ðu 11 au 16 novembre a l'abbaye ð'en calcat



session
« Bible et argile »
proposée par
parole et racines

Marion d'Elissagaray et Michelle Gyte www.parole-et-racines.asso.fr Tél. 05 59 65 83 77

## CONTENU

Nous nous mettrons cette année à l'écoute des évangiles.

Exister, n'est-ce pas aussi recevoir un vêtement ?

Quand Adam et Eve, dans le jardin d'Eden, découvrent en tremblant qu'ils sont nus, le premier geste de Dieu sera de leur fabriquer des tuniques de peau protectrices.

Et pourtant, quand vient le temps où le Verbe se fait chair, il naît dans la nudité de la crèche et mourra dans la nudité de la croix. On ne peut pas dire que ce Dieu qui se laisse dévêtir les derniers jours de sa vie, soit un Dieu qui force les portes!

Prenant le parti des plus petits, le Très Haut se révèle au plus bas et dénonce les systèmes qui oppriment, y compris par une application trop rigide et étroite de la Loi. Il en mourra, déshabillé de toute consolation.

Mais il ressurgira ailleurs et autrement que là où nous l'attendions.

A l'écoute de cette mystérieuse trajectoire du Christ, nous nous demanderons si nos propres dénuements intérieurs pourraient devenir source d'engendrement. Comment suivre nu le Christ nu, pourrait nous rendre réceptifs, audacieux et convaincus que nous n'avons pas à suivre un itinéraire programmé, car là où vit l'Esprit, là est la liberté.

Osons nous souvenir des derniers jours de Jésus le Nazaréen, non pour nous déprimer, mais pour nous ouvrir à cette force créatrice du resurgissement. Car le Christ qui se laissa Mettre à nu, nous raconte une histoire qui Nous mène vers plus de vie vivante.

## LIEU

A l'Abbaye d'En Calcat 81100 – Dourgne Hôtellerie : 05 63 50 84 10

#### **DATES**

# <u>Du 8 au 13 août 2024</u> <u>Ou Du 11 au 16 novembre 2024</u>

Nous nous retrouverons **le premier jour**à 19 h au plus tard pour le dîner
et une soirée de présentation.
L'Office de Vêpres est à 18 h pour ceux qui
le souhaitent.

La session se terminera le dernier jour après le déjeuner pris en commun.

#### **TARIF**

Formation (comprenant matériaux et documentation) : 300 € à ajuster selon vos ressources entre 260 et 320 € Hébergement : 38€/jour

Les inscriptions sont prises en compte à réception d'un chèque d'arrhes de 50 €, remboursées si la session devait être annulée.

Les problèmes financiers ne doivent pas être un empêchement à participer :
 N'hésitez pas à nous en parler !
Pour que nous puissions continuer à accueillir dans nos groupes, des personnes en situation de précarité financière, il est bon que se vive une forme de péréquation et de solidarité.

Cette session ne pourra avoir lieu qu'avec un minimum de participants. Pour une bonne organisation et le respect de tous, inscrivez-vous le plus tôt possible!

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner, <u>accompagné d'un courrier</u> précisant vos motivations, à :

Michelle Gyte
Parole et Racines, Maison Arbaila
811, route d'Ithorrotz
64120 – Saint Palais

Nom, prénom :

Adresse:

Tel:

E-mail:

- S'inscrit à la session « Du dénuement au resurgissement » Du 8 au 13 août 2024 Ou Du 11 au 16 novembre 2024 (En cadrez la date de votre choix et rayez l'autre)

- Joint un chèque d'arrhes de 50 €